

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

*13223*

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

Société :

Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MIFTAA EL ALAOUI HICHAM

Date de naissance :

29/06/1995

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

/ /

Nom et prénom du malade :

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) :



8

0 23

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : [REDACTED]

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

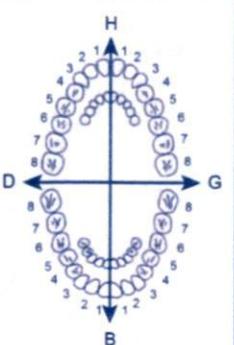
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE 2 MARS	16/12/2010	BEXX+PC	100 DTT

### AUXILIAIRES MEDICAUX

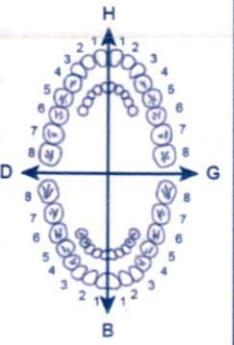
Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

# مختبر 2 مارس للتحاليلات الطبية

## LABORATOIRE 2 Mars D'ANALYSES MÉDICALES

DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biologiste  
au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie  
Biochimie - Parasitologie - Mycologie  
Hormonologie - Biologie de la Reproduction



د. بنشرoron محمد لطفي

دكتور إحيائي سابق  
المراكز الإستشفائية الجامعية، ابن رشد بالدار البيضاء.  
الكيمياء، الحيوية - أمراض الدم - علم الميكروبات  
علم الفيروسات - علم الفطريات - علم المناعة  
علم المناعة - الأغذية البيولوجية

Prélèvement du: 16/10/2022 11:11  
Edition du : 16/10/2022  
CIN : T267895

Mr MIFTAH EL ALAOUI Hicham

Dossier N° : 161022-022

Date de Naissance : 29/06/1995 C



Page : 1 / 1

### BIOLOGIE MOLECULAIRE

Valeurs Usuelles

Antériorité

#### DIAGNOSTIC SARS-COV-2 (COVID19) PAR TECHNIQUE RT-PCR

Nature du prélèvement : Ecouvillon Nasopharyngé

Résultat : Résultat négatif:Absence d'ARN de SARS -CoV-2

(SaCycler 96(RT-PCR),Kit Sacace Real Time PCR Kit  
for detection of SARS-CoV (COVID-19)

La sensibilité des test RT-PCR utilisés pour le SARS-COV 2 varie selon le type de prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un résultat négatif doit être interprété avec prudence et en présence de symptômes évocateurs, une infection à Covid-19 ne peut être totalement exclue.

En plus de la PCR,un test sérologique est toujours souhaitable.

Le prélèvement nasopharyngé peut également être réalisé à domicile selon les normes d'hygiène en vigueur.veuillez contacter le :+212 522 864 844 / +212 771 090 961 .

LABORATOIRE 2 MARS  
d'Analyses Médicales  
Dr. M. L BENCHEKROUN  
Spécialiste en Biologie Médicale  
102, Av 2 Mars Casab. Tel: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844

Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux ( en face de KFC ) Casablanca

Tél: +212 522 865 054 - Fax : +212 522 864 844 - Urgences +212 771 090 961 - Email : laboanalyses2mars@gmail.cc

IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707- INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018

# LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux ( en face de KFC )

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 117477000018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383  
RIB:021780000019002708996357

## Facture

CASABLANCA , le 16/10/2022

N° facture : 22-09514

Édité le : 16/10/2022

Patient : Mr MIFTAH EL ALAOUI Hicham  
Date prélèvement 16/10/2022 11:11

Analyses	Nombre B	Montant
BIOLOGIE MOLECULAIRE(RT-PCR-COVID-19)	288	385,92
<b>Total B</b>	288	385,92
<b>APB</b>	1,0	15,00
<b>Total</b>		400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cent dirhams\*\*\*



**Dr.Yassine BOUSBI**

Medecine générale

Diplômé de la faculté de médecine  
et de pharmacie de Casablanca  
et le centre hospitalier Ibnou Rochd

Ancien médecin interne  
à l'hôpital Mohammed 6 - M'diq



**الدكتور ياسين بوسبي**

عيادة الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة  
بالدار البيضاء  
والمستشفى الجامعي ابن رشد  
طبيب داخلي سابق بمستشفى  
محمد السادس - المضيق

Mohammedia, le :

١٢/١٥/٢٠٢٢

المحمدية، في:

m<sup>r</sup> miftah EL Aboosi  
Michem  
M/Doaros  
2 CP X3 18

Dr. Yassine BOUSBI

MEDECIN GENERALISTE

Bd Resistance 1er étage

Immeuble Mohammed Amine

Entrée ABOUBAKR

Tel : 05 23 271 111

1er étage Bd de la Resistance Immeuble Mohammed Amine,  
entrée «ABOUBAKR» MOHAMMEDIA - Tél.: 05 23 271 111

ICE : 002244878000005 - INPE : 091235267